



VIE COMMUNALE :

URBANISME :

Quatre lots de 284 à 391 m² sont encore disponibles dans la ZAC de Brocéliande. Renseignements à la mairie.

COUPURE DE COURANT :

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le **vendredi 25/09 de 8h15 à 13h30**.

Le détail des secteurs concernés à retrouver sur l'application panneau Pocket ou sur le site www.boisgervilly.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Une nouvelle bibliothécaire a été recrutée.

La réouverture devrait avoir lieu courant septembre.

Contact : bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr - portail BIM : www.bim-mediatheques.fr



Vendredi 04/09
De 18h à 20h
À la Salle
Polyvalente

ALERTE SECHERESSE

Face à la dégradation rapide de la situation hydrologique, nous vous rappelons que la Préfecture d'Ille-et-Vilaine a placé le département **en alerte sécheresse** :

- **Arrosage INTERDIT** entre 8h00 et 20h00
- **Lavage des véhicules INTERDIT**
- **Remplissage de piscine INTERDIT**
- **Nettoyage terrasse, façade... INTERDIT (sauf professionnels équipés).**

Les restrictions applicables à chaque commune sont consultables sur <https://vigieau.gouv.fr>

CONSEIL MUNICIPAL :

Le lundi 07/09 à 19h30.

ETAT-CIVIL :

Au mois de juillet et août, nous avons enregistré 2 naissances.

AGENDA :

- **Vendredi 04/09** : Forum des associations.
- **Jeudi 17/09** : repas de rentrée (Club du Bois Joly).

SMICTOM :

Collecte des déchets :

La collecte des bacs verts et des bacs jaunes se fait en alternance, 1 semaine sur 2, le mardi :

- ✓ Bac vert des ordures ménagères :
Mardis 08/09 et 22/09
- ✓ Bac jaune des emballages :
Mardis 01/09, 15/09 et 29/09.

Merci de sortir les bacs la veille de la collecte, couvercles fermés, et de les rentrer dès que la collecte a été effectuée.

**Téléchargez l'application
« MONTRI »**



Contact : 02 99 09 57 26 ou
www.smictom-centreouest35.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ?

Inscrivez-vous à l'une des réunions d'informations proposées par la CCI d'Ille-et-Vilaine à l'Espace Entreprise Le Tissé à Montauban-de-Bretagne :

*Mercredi 02/09, vendredi 02/10,
Mercredi 04/11 ou vendredi 11/12
De 09h30 à 12h00 !*

Atelier gratuit et sur inscription : 02.99.33.66.66



ENFANCE :

Année Scolaire 2026-2027 : inscription pour la cantine, le périscolaire matin-soir et les mercredis à faire sur le portail famille.

Délais d'inscriptions :

- Cantine et ALSH mercredis : 2 semaines avant.
- Périscolaire matin-soir : 4 jours avant.

ALSH Vacances d'automne (ouvert du 19/10 au 30/10) : inscriptions sur le portail famille du lundi 21/09 au dimanche 04/10.

Contact : Delphine ROBERT - 02.99.06.48.83 - 06.24.10.98.92 centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr

RÉSIDENCE BOIS JOLY :

Animations de septembre

Jours	10h30 – 12h	14h30 – 16h30
Lundi 7	Motricité et lien social	Boîte à case
Vendredi 11	Départ 10h : journée à Paimpont	
Lundi 14	Motricité et lien social	Jeu de mémoire
Lundi 21	Motricité et lien social	Molkky
Vendredi 25		Quiz
Lundi 28	Motricité et lien social	Loto

Animatrice : Mme Myriam NIVOL – 06.49.26.26.13

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Permanence tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope) et du lundi au samedi de 9h à 12h au presbytère de Montauban.

Une feuille d'informations paroissiale paraît chaque semaine et est disponible à la boulangerie et l'épicerie.

Vous pouvez la recevoir par mail sur inscription à paroissestelo@yahoo.fr

Messes : dimanche 13/09 à 9h30 à l'Église.

Contact : 02.99.06.61.72 ou paroissestelo@yahoo.fr

Site internet : rennes.catholique.fr/paroissestelo

RELEVÉ PLUVIOMETRIQUE 2026 :

Relevé quotidien des précipitations dans le bourg.

Mois	Boisgervilly (Bourg)			
	2026	2025	2024	2023
Janvier	170 mm	230 mm	92 mm	81 mm
Février	152 mm	65 mm	85 mm	18 mm
Mars	45 mm	45 mm	75 mm	121 mm
Avril	15 mm	25 mm	61 mm	64 mm
Mai	115 mm	22 mm	64 mm	30 mm
Juin	24 mm	35 mm	52 mm	41 mm
Juillet	45 mm	117 mm	43 mm	108 mm
Août	28 mm	25 mm	38 mm	28 mm
TOTAL	594 mm	564 mm	510 mm	491 mm

SECOURS POPULAIRE :

Le **SOLIDARIBUS** sera présent à Montauban-de-Bretagne :

**Les mardis 1^{er} et 29/09,
27/10, 24/11 et 15/12**

Centre Victor Hugo 14 avenue de la Gare de 10h30 à 12h et de 14h à 17h

Accueil et écoute, accès aux droits, aide alimentaire, aides aux démarches

Prise de RDV : solidaribus@spf35.org ou 02.90.02.78.83



VIE ASSOCIATIVE : Rubrique réservée à toutes les associations communales.

Gymnastique Volontaire :

Reprise des cours à la salle des sports :

- **Lundi 07/09/2026** à 19h30, éner'gym (cardio, renforcement musculaire gainage, abdos etc.) avec Olivier
- **Jeudi 10/09/2026** à 9h15, pilâtes avec Snézana

Gym adulte : 70€. Libellez votre chèque au nom de la G.V.B. Boisgervilly.

Inscription au forum des associations le 4 septembre 2026 de 18h à 20h

Contact : Paulette Jallier – Présidente – De préférence par mail : paulette.jallier@orange.fr ou au 06.09.44.53.47

JSB Badminton :

Envie de découvrir le badminton ? Rejoignez-nous !

La section badminton reprend ses activités début septembre avec enthousiasme ! Même pendant l'été, nous avons continué à jouer, avec des effectifs réduits en raison des vacances.

Et si c'était le moment de vous lancer ?

Nous vous offrons 3 séances d'essai gratuites pour découvrir ce sport ludique et accessible. Pas besoin de matériel. Apportez simplement une paire de baskets et nous vous prêtons une raquette !

Alors, prêt à nous rejoindre ? On compte sur vous !

Horaires : Lundi à 19h, Jeudi à 18h et dimanche de 10h à 12h.

Contact : Frédéric MASSON, Président – 06.03.80.28.78 – jsb.badminton@gmail.com

JSB Randonnée :

Dates pour le mois de septembre : mardis 8, 15, 22 et 29.

Le rendez-vous pour le covoiturage se fait au parking St Eutrope, près de l'Eglise. Départ à 13h45. Ouvert à tous.

Contact : Hubert PETITPAS : 02.99.06.53.20 ou 06.89.76.26.93 ou petitpashubert@gmail.com.

La section randonnée sera présente lors du forum des associations du vendredi 04/09.

JSB Basket et Sport Adapté :

Les entraînements reprendront début septembre. Vous pouvez consulter les horaires sur le site OCM-JSB-USM. www.ocmbasket.com. Les personnes intéressées par le basket sont invitées à nous contacter.

Sport Adapté : l'entraînement reprendra le lundi 07/09 à 18h à la salle des sports.

Contact et renseignements : Réginald LECANU, président de la JSB Basket, 06.19.58.23.31 - jsbsectionbasket@gmail.com ou Monique Petitpas, secrétaire, 06.48.63.90.69 - petitpas.monique@wanadoo.fr

La section basket sera présente lors du forum des associations du vendredi 04/09.

Club du Bois Joly :

Dates des animations pour le mois de septembre :

Jeudi 03/09 : Rencontre des adhérents (animation palets, belote, marche, boules, jeux divers).

Jeudi 10/09 : Danse à la salle polyvalente à 14h.

Jeudi 17/09 : Repas de rentrée à la salle du club. Après le repas, animations habituelles des après-midis club.

Jeudi 24/09 : Danse à la salle polyvalente à 14h.

Repas de rentrée

Pour participer au repas de rentrée, les adhérents doivent s'inscrire auprès d'un membre du bureau.

Les inscriptions débutent le jeudi 03/09 lors du club. Fin des inscriptions le jeudi 10/09.

Date à retenir

Le club du Bois Joly sera présent le vendredi 04/09 au forum des associations.

Venez nous rencontrer et échanger avec nous sur nos activités et notre organisation.

Toujours la possibilité de rejoindre le club et devenir adhérent.

Contact et renseignements : Mr PINEL Luc au 02.99.06.43.32 ou une autre personne du bureau.

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE

Comment réaliser une mare ?

La création d'une mare, même de petite taille (3 à 5 m²), constitue un aménagement efficace pour restaurer des écosystèmes locaux en déclin. Son emplacement doit privilégier un endroit partiellement ombragé, à l'abri des arbres caducs et en point bas pour capter les eaux de ruissellement. Le creusement, limité à 40-50 cm de profondeur, intègre des paliers pour diversifier les habitats, tandis que l'étanchéité est assurée par une bâche caoutchouc, protégée par un géotextile. Les berges, aménagées avec des plantes locales (iris, salicaire, joncs) et des éléments naturels (pierres, bois mort), favorisent la colonisation spontanée par les insectes, batraciens et oiseaux, sans introduction artificielle d'espèces. Un entretien minimal (retrait partiel des débris à l'automne) préserve l'équilibre écologique, tandis que l'absence de poissons est recommandée pour protéger les larves d'amphibiens.

Une idée reçue et un conseil

L'idée reçue : la mare va attirer les moustiques et nous allons être infestés.

En réalité, si les moustiques viennent bien pondre dans la mare, les larves seront quasiment toutes dévorées par les autres animaux tels que les insectes aquatiques ou les larves de batraciens.

On dit même qu'une mare bien équilibrée est un piège à moustiques.

Le risque est bien plus grand de les voir prospérer dans les eaux stagnantes d'un pot ou d'un récupérateur d'eau.

Le conseil : ne pas mettre de poisson dans la mare.

La présence des poissons, si elle peut indéniablement constituer une belle animation visuelle de la mare ou du bassin, est en revanche assez incompatible avec la reproduction des batraciens dont les œufs et larves (à l'exception des têtards de crapaud) seront ingérées par les poissons, tout comme d'ailleurs une très grande majorité des insectes aquatiques. Une solution déjà mise en œuvre dans quelques jardins : deux bassins dont un pour les poissons !



COMMUNAUTE DE COMMUNES ST MEEN-MONTAUBAN

Les animatrices de France Services à votre rencontre !

À partir du 17 septembre, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban relance ses permanences itinérantes « Aller vers » dans les mairies de Médréac, Saint-Pern et Montauban-de-Bretagne, assurées par les animatrices France Services sur rendez-vous.

Ce dispositif, lancé fin 2022 en collaboration avec les communes, complète l'accueil fixe à Saint-Méen-le-Grand et propose un accompagnement de proximité pour les démarches administratives et numériques (retraite, permis de conduire, etc.).

Prise de rendez-vous auprès de l'Espace France Services ou directement auprès des mairies qui accueillent les permanences.

- **Mairie de St Pern** : Permanence de 9h à 12h les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois.

02.99.66.80.17 ou communedestpern@wanadoo.fr

- **Mairie de Médréac** : Permanence de 9h à 12h les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois

02.99.07.23.20 ou mairie@medreac.fr

- **Mairie de Montauban-de- Bretagne** : Permanence de 9h à 12h les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois

02.99.06.42.55 ou contact@ville-montaubandebretagne.fr

PERMANENCES À LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : Mme Sophie RABORY : Du lundi au vendredi, de 14h à 15h, sur rendez-vous.